

## LES SITES A SEL DE LA COMMUNE DE GENOUILLE

### Charente-Maritime

La Charente-Maritime comprend deux concentrations de sites à sel: l'une dans le marais de Saint-Augustin, au cœur de la presqu'île d'Arvert, l'autre à Muron et Genouillé, ces deux dernières communes comptant à elles seules 29 gisements, dont 11 actuellement connus à Genouillé. Lorsque la mer occupait l'emplacement des marais actuels, il y a un peu plus de 2 000 ans, le rivage assez découpé se développait sur une longueur de 12,5 km, entre le Terrier de Beaumont, à l'ouest, et Ivraie, à l'est; il comprenait deux presqu'îles, l'une à Nolon, l'autre à Lilard, cette dernière prolongée en mer par l'île Jaulin. Un cap s'avancait aussi jusqu'aux Prises d'Ivraie, tandis que de rares portions de côte rectiligne et trois baies, l'une à l'est de Porcheresse, les deux autres au sud de l'étang des Rosées et près de Luez, constituaient la plus grande partie de cet ancien littoral. Un rivage bas et de nature argileuse domine nettement vers Porcheresse, Ivraie et dans les baies, tandis que l'île Jaulin et les presqu'îles présentent un sol rocheux, qui explique leur résistance à l'érosion marine. Les labours révèlent aussi des hauts fonds calcaires, dans la baie au nord de Lilard, tandis qu'une petite falaise morte apparaît sur la côte est de Nolon.

Les sites à sel de la commune se divisent en deux petits groupements: l'un à la Prise de Porcheresse, qui compte trois gisements, l'autre, qui en comprend huit, localisé de Lilard à la Prise d'Ivraie. Par contre, aucun n'apparaît dans les anciennes baies ou sur la presqu'île de Nolon (pl. 1). D'autre part, l'implantation de ces gisements se répartit de la façon suivante: trois se situent sur le marais, il s'agit de la Prise de Porcheresse n° 1, de la cabane des Charlots et de la Prise de Lilard n° 1, tandis que les huit autres se répartissent à la base des coteaux, ceux de l'île Jaulin par exemple. Alors que seuls des écarts minimes peuvent s'observer entre ces deux groupements de sites, celui de l'ouest et celui de l'est de la commune, l'observation des vestiges recueillis montre d'importantes différences concernant les formes du matériel servant à la fabrication du sel, selon que le gisement repose sur l'argile du marais ou sur la terre ferme; la céramique domestique diffère, elle aussi, au niveau des formes et des décors, suivant ces emplacements.

Voyons maintenant ces sites un peu plus en détail.

#### 1. Sites de marais

##### a) Prise de Porcheresse n° 1

- Situé à 125 m de l'ancien littoral, celui-ci occupe une surface circulaire voisine de 2 000 m<sup>2</sup>, correspondant à un diamètre de 50 m. Il forme aussi une faible élévation de 0,40 m au dessus du bri sur lequel il repose. Les vestiges recueillis en surface après les labours, consistent en fragments de piliers, parmi lesquels se remarquent des extrémités tripodes ou en forme de coupelles (fig. 4 et 9 pl. 2). Les barquettes en forme de tronc de pyramide servaient ici à la cristallisation du sel, comme en témoignent de très nombreux tessons observés sur le sol cendré. Des morceaux de barres à section rectangulaire se remarquent aussi; celles-ci mesurent en moyenne 54 mm de largeur et 25 mm d'épaisseur; quelques fragments, plus minces, plus larges et très friables, proviennent de plaques d'argile cuite, aux dimensions non déterminées. Le bri pur sert à la fabrication de tout ce matériel et 10% des piliers ou barres contiennent un dégraissant constitué de menus débris de barquettes. L'argile marine n'entre pas, toutefois, dans la composition de tous les piliers; en effet, deux d'entre eux, dont un à extrémité plate, apparaissent façonnés à l'aide de la terre argileuse du coteau. Les rares tessons de céramique domestique modelée, rencontrés sur ce site, présentent des bords éversés, tandis que les décors se limitent à un peignage et à une digitation à la partie supérieure d'une panse; un tesson de bord, tourné, provient également de ce site (fig. 2, 8, 6 et 5 pl. 2) ainsi que plusieurs morceaux d'amphores républicaines. Il faut aussi signaler un curieux fragment de pilette torsadée.

##### b) La Cabane des Charlots

- Ce gisement implanté sur le bri, à 230 m du coteau, occupe une surface de 700 m<sup>2</sup>; il s'élève d'une vingtaine de centimètres au-dessus de la prairie et seules les taupinières permettent de recueillir quelques indices. Il apparaît que seule l'argile marine servait à la confection du matériel, qui se compose de barquettes et de piliers à extrémités tripodes ou à coupelles. La céramique domestique, quant à elle, comprend des rebords en tous points semblables à ceux du site précédent (fig. 7 pl. 2).

c) La Prise de Lilard n° 1

- Contrairement aux autres sites de marais, qui forment une petite élévation au-dessus du sol, la surface supérieure de ce gisement affleure le niveau du bri; il s'étend sur 1 400 m pour une épaisseur de 30 cm et un éloignement de 45 m de l'ancien rivage. Les morceaux de piliers, tous façonnés dans du bri, comportent des extrémités tripodes ou en forme de coupelles et la cristallisation du sel s'effectuait dans des barquettes. La céramique domestique apparaît identique à celles des sites précédents; un tesson porte aussi une profonde et large digitation située à la partie supérieure de la panse (fig. 1 pl. 2). Un tesson d'un très petit récipient de 32 cm de diamètre et 25 cm de hauteur provient aussi de ce gisement.

## 2. Sites de coteaux

a) Lilard, l'Île Jaulin n° 2 et 3

Les vestiges observés sur ces trois gisements demeurent trop minimes pour servir à des comparaisons.

b) Prises de Porcheresse n° 2

Ce site, implanté sur un coteau argileux en pente très douce, n'apparaît pas à la surface du sol; seuls quelques vestiges mis au jour par l'arrachage d'une haie, lors du remembrement, permirent sa découverte. La plus grande partie du matériel recueilli provient de la terre extraite de tranchées creusées pour la pose de drains; ces travaux montrèrent aussi que l'étendue du gisement avoisine 3 000 m<sup>2</sup> et que 45 à 50 cm de colluvions recouvrent celui-ci, tandis que son épaisseur ne dépasse pas 20 cm.

Les piliers comprennent des extrémités plates ou à coupelle (fig. pl. 3) mais aucun tripode tel que ceux des gisements précédents. Sur ces derniers, le bri de marais entraînait largement dans la fabrication du matériel, tandis qu'ici, sauf rares exceptions, l'argile kimméridgienne du coteau servait à sa confection. Les barquettes manquent aussi; le sel cristallisait dans des vases ronds de 80 mm de diamètre, dont on retrouve des débris modelés à l'aide du bri. Des rebords de céramique domestique se caractérisent par des digitations, des plats et des facettes rappelant la fin de l'Âge du Bronze et le début de l'Âge du Fer (fig. 1 à 4 pl. 3).

c) Prises de Porcheresse n° 3

Une coupe de ce site, visible sur les parois d'un fossé creusé au travers de celui-ci, montre que son implantation débuta et se poursuivit sur le coteau pour se terminer sur le marais. L'emploi de l'argile marine se remarque dans la fabrication de 8% des piliers, dont les extrémités demeurent toutefois semblables à celles du gisement précédent. La cristallisation s'effectuait dans des vases ronds et la céramique domestique comprend des bords digités ou portant des «coups». Un curieux tesson porte un bourrelet sous le rebord et un plat se remarque à la partie supérieure de la moitié des bords (fig. 5 et 6 pl. 3).

d) Prises de Lilard n° 2

Il s'agit aussi d'un site implanté sur l'argile du coteau et recouvert par 40 cm de colluvions, où le bri ne servait qu'à la fabrication des vases ronds et à la confection de quelques cylindres de 12 mm de diamètre et de disques de 8 à 10 mm d'épaisseur pour un diamètre de 4 à 5 cm, pouvant servir à caler. Des digitations décorent les bords des poteries, mais aussi les panses (fig. 1 et 2 pl. 4), tandis que les piliers se terminent par une extrémité plate.

e) Prises d'Ivraie

Aujourd'hui distant de 22 km du rivage marin, ce gisement demeure le plus éloigné du littoral, en Charente-Maritime. Il paraît isolé dans le marais, mais repose sur une petite surface rocheuse reliée à la base des coteaux par des dépôts calcaires. Le matériel ne s'écarte pas de celui des trois sites précédents; il existe ici un petit pilier entier de seulement 145 mm de long, se terminant par une

coupelle à une extrémité et un plat à l'autre (fig. 6 pl. 4). Le bri servait, là aussi, à la fabrication des vases ronds, et l'argile des coteaux à celle des piliers. La céramique domestique comprend des bords à facettes, des digitations sur les bords et des tessons à paroi mince (fig. 12 et 13 pl. 4).

f) Ile Jaulin n° 1

Le gisement occupe l'extrémité est de l'Ile Jaulin; il couvre une surface de 7 000 m<sup>2</sup>, dont la plus grande partie, 88%, repose sur le calcaire du coteau; seule la pointe septentrionale et la bordure sud empiètent sur le marais. Le matériel recueilli provient de ramassages de surface, effectués en procédant à un quadrillage du terrain, et à des sondages. L'argile des coteaux servait au modelage de la très grande majorité des piliers, qui comportent presque tous une extrémité plate; seuls quelques tripodes se remarquent sur les parties du site se superposant au marais. Les barquettes se localisent aussi à ces derniers endroits, tandis que les vases ronds, bien que partout présents, apparaissent nettement plus nombreux sur la partie rocheuse du site. Les digitations (fig. 7,9,10,11 pl. 3) décorent les rebords de la céramique, mais il faut signaler aussi un curieux tesson à cannelures verticales (fig. 8 pl. 3).

### Conclusion

Les sites de la commune se répartissent en trois époques. Les plus récents sont implantés sur le shore, aujourd'hui le marais, alors que la mer marquait un net recul. Ils se caractérisent par de la céramique typique de la fin de l'indépendance gauloise: des peignages, quelques digitations sur le haut des panses, mais dans l'ensemble peu de décors. Des amphores, présentes aux Prises de Porcheresse n° 1, n'apparaissent dans la région qu'il y a 2120 ans. Les gisements de marais se situent donc entre le moment de la stabilisation du niveau de la mer, il y a 2200 ans, et l'arrivée des Romains, 150 ans plus tard. L'emploi du bri, des piliers tripodes et des barquettes caractérise aussi cette période.

L'emploi des piliers comportant une extrémité plate est généralisé à la période précédente, ainsi que l'utilisation de l'argile des coteaux, pour la confection de grosses pièces de foyer, le bri ne servant qu'à la fabrication des vases ronds, alors seuls employés sur ces sites. Une datation de 2400 à 2200 semble la meilleure pour cette époque où des digitations ornent les bords de la céramique domestique. Il s'agit des gisements des Prises de Lilard n° 2, des Prises de Porcheresse n° 3 et de l'Ile Jaulin 1, ces deux derniers lieux de fabrication du sel comportant une partie plus récente, empiétant sur le marais.

L'époque la plus ancienne se situe à la fin de l'Âge du Bronze et au début de l'Âge du Fer, il y a 2700 ans; elle se distingue, elle aussi, par un emploi de l'argile du coteau, par l'utilisation des vases ronds et des piliers présentant une extrémité plate. En plus des bords digités, la céramique domestique comprend des rebords à facettes ou comportant un plat. Les Prises de Porcheresse n° 2 et les Prises d'Ivraie appartiennent à cette époque. Sur ce dernier gisement, le petit pilier retrouvé entier constitue un exemple des piliers employés sur les sites de coteau, avec toutefois une longueur plus importante.

Il apparaît donc nettement que, sur la commune de Genouillé, l'utilisation des piliers tripodes et des barquettes se faisait conjointement et que leur emploi débute il y a 2200 ans, en remplacement des vases ronds et des piliers à bout plat et coupelle, contrairement au marais de Saint-Augustin, où les vases ronds restèrent associés aux tripodes jusqu'à la fin de l'utilisation des sites à sel.

Michel Favre



